

08.07.28 COURRIEL À M. DANIEL ROBITAILLE, DG BAIE DE BEAUPORT RE: LETTRE DU 25 JUILLET



08

Écrit par Yvon Lefebvre
30-10-2008

Note: La position de ce courriel ne correspond pas à l'ordre chronologique habituel suite à un oubli de diffusion. Nous nous excusons pour les inconvénients

De : Yvon Lefebvre [yvonl@yahoo.com]
Date d'envoi : 28 juillet 2008 10:51
À : Daniel Robitaille
Objet : RE : Courriel pour M. Daniel Robitaille

Bonjour M. Robitaille,

Merci de votre courriel d'hier le 27 juillet.

Il y a peut être confusion concernant le courriel de Mme Lacombe. Celui-ci n'a jamais été diffusé sur notre site Internet. Il vous a été transmis dans le seul but de vous permettre de connaître les faits auxquels réfère la lettre du 25 juillet qui vous a été adressée, pour éviter que ceux-ci ne se reproduisent, dans la mesure du possible.

Hier, j'ai rencontré M. Jean-François Gacougnolle, responsable de la sécurité, qui avait communiqué avec moi le matin. J'ai aussi visité la vigie et vue les surveillants à l'œuvre. Comme je m'en doutais, parce que je connaissais déjà très bien le professionnalisme de M. Gacougnolle, l'organisation en place m'est apparue tout a fait adaptée aux besoins et très professionnelle.

Nous croyons que les faits rapportés dans le courriel de Mme Lacombe, relèvent d'une situation exceptionnelle qui pourrait être résolue par un protocole de communication mieux adapté entre la zone des kitesurfers et véliplanchistes et les responsables de la sécurité sur le site (vigie). Mais cela n'est qu'une opinion personnelle qu'il me fera plaisir de discuter avec vous, le cas échéant.

Ce qui m'apparaît souhaitable, et c'est aussi un des buts visés par la lettre du 25 juillet diffusée sur notre site Internet, c'est de faire en sorte que les kitesurfers et les véliplanchistes soient informés des modalités concernant la sécurité mise en place pour leur protection, comme pour tous les autres utilisateurs du site, et ce via votre réponse, laquelle sera aussi diffusée sur notre site Internet.

Par ailleurs, il est tout a fait justifié que nos membres réfèrent à l'Association qui les représentent, pour faire mention de certains problèmes d'ajustement inévitables, propres à toute nouvelles organisations.

C'est dans un esprit de collaboration et de partenariat que nous vous transmettons ces commentaires pour favoriser un fonctionnement sécuritaire et aussi harmonieux que possible sur ce site exceptionnel pour la voile légère que représente la Baie de Beauport, seul accès physique au fleuve digne de ce nom pour la grande région de Québec.

Merci de votre collaboration et meilleures salutations

À bientôt

Yvon Lefebvre Conseiller spécial
AKVQ 418 834-2580

--- On **Sun, 7/27/08**, Daniel Robitaille < drobotaille@gestev.com > wrote:

From: Daniel Robitaille < drobotaille@gestev.com >
Subject: RE : Courriel pour M. Daniel Robitaille
To: " yvonl@yahoo.com " < yvonl@yahoo.com >
Date: Sunday, July 27, 2008, 1:02 PM

Bonjour M. Lefebvre,

J'ai bien reçu votre courriel vendredi. Je dois m'informer sur cet événement avec Big Air afin de vous donner une réponse en connaissant mieux la situation. Normalement demain je devrais vous donner une réponse.

Je trouve malheureux que Mme Lacombe ne communique pas avec la bonne organisation et que je sois informé par

personne interposé 1 semaine plus tard.

De plus je ne trouve pas que de mettre la lettre de Madame Lacombe sur votre site internet avant que vous ayez une réponse de ma part est très collaborateur. Surtout qu'elle critique la sécurité et je n'accepte pas sa critique sur la nonchalance de l'équipe de sécurité. Sachez que la sécurité doit commencer par les utilisateur et qu'au départ ne pas avoir de VFI n'est pas sécuritaire. Devrons-nous obliger le port du VFI et du casque?

J'aimerais bien que vous attendiez ma réponse avant d'aller plus loin.

Meilleures salutations.

Daniel Robitaille

Directeur général / Baie de Beauport

GESTEV

Dernière mise à jour : (30-10-2008)

Fermer la fenêtre